



**HAL**  
open science

## **Pour une histoire comparée du génocide et des persécutions des Roms et Sinti en Europe de l'Ouest, 1939-1946**

Ilse About

### ► **To cite this version:**

Ilse About. Pour une histoire comparée du génocide et des persécutions des Roms et Sinti en Europe de l'Ouest, 1939-1946. *Revue d'histoire de la Shoah*, 2023, 217, pp.9-32. <10.3917/rhsho.217.0009>. <hal-04368771>

**HAL Id: hal-04368771**

**<https://hal.science/hal-04368771v1>**

Submitted on 11 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## Pour une histoire comparée du génocide et des persécutions des Roms et Sinti en Europe de l'Ouest, 1939-1946<sup>1</sup>

Ilsen About

L'histoire du génocide des Roms et Sinti en Europe de l'Ouest entre 1939 et 1946 et de toutes les persécutions subies par cette population s'inscrit à la fois dans un cadre géographique européen global et dans des contextes nationaux, voir régionaux, spécifiques<sup>2</sup>. Suivant des

---

<sup>1</sup> L'auteur tient à remercier tous les contributeurs de ce numéro ainsi que tous les évaluateurs des articles soumis à la revue et tous les membres du comité scientifique qui ont pris part à ces relectures exigeantes. Des remerciements tous particuliers sont adressés aux directeurs de la revue, Audrey Kichelewski et Jean-Marc Dreyfus, pour leur soutien sans faille et leur patience, ainsi qu'à Pauline de Ayala sans qui cette publication n'existerait pas.

Ce numéro émane des recherches menées au sein du projet financé par l'Agence nationale de la Recherche (ANR), RomaResist, Dislocations et résistances. Violences génocidaires et persécutions des Roms, Sinti et Voyageurs en Europe de l'Ouest, 1939-1946, dirigé par Ilsen About au sein de l'EHESS.

<sup>2</sup> Pour une étude synthétique à l'échelle européenne voir Ilsen About, « Génocide et persécutions des Roms et Sinti en Europe 1933-1946 », in Alexandre Bande, Pierre-Jérôme Biscarat et Olivier Lalieu (dir.), *Nouvelle histoire de la Shoah*, Paris, Passés composés, 2021, p. 123-138. Voir les travaux incontournables de Michael Zimmermann, *Rassenutopie und Genozid. Die nationalsozialistische "Lösung der Zigeunerfrage"*, Hambourg, Christians, 1996 ; Martin Luchterhandt, *Der Weg nach Birkenau. Entstehung und Verlauf der nationalsozialistischen Verfolgung der "Zigeuner"*, Lübeck, Schmidt-Römhild, 2000 ; Michael Zimmermann (dir.), *Zwischen Erziehung und Vernichtung. Zigeunerpolitik und Zigeunerforschung im Europa des 20. Jahrhunderts*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2007. Voir aussi la synthèse de Guenter Lewy, *La persécution des Tsiganes par les nazis*, traduit de l'anglais par Bernard Frumer, Paris, Belles Lettres, 2003 (1<sup>re</sup> éd. 2000). Pour un relevé panoramique de la bibliographie et une approche critique de l'historiographie, voir Anna Abakunova et Ilsen About, *The Genocide and Persecution of Roma and Sinti. Bibliography and Historiographical Review*, Berlin, International Holocaust

modalités variables selon les territoires, presque tous les pays du continent appliquèrent des mesures visant à persécuter cette population et les groupes associés. Ce processus concerna avant tout l'Allemagne nationale-socialiste et les pays qu'elle avait annexés, ceux qu'elle occupait, ceux qui lui étaient alliés, ceux qui appartenaient à l'Axe, et même, dans une certaine mesure, les pays neutres qui mirent en place des mesures spécifiques antitsiganes.

Malgré les tentatives pour exclure et réprimer les populations roms, il serait erroné de considérer les communautés ciblées comme homogènes et figées. Les termes génériques pour désigner, selon les langues, les Tsiganes (*Zigeuner* en allemand, *Zingari* en italien, *Gypsies* en anglais, *Gitanos* en espagnol, *Țigani* en roumain, *Cigányok* en hongrois, etc.) essentialisent, par définition, cette population et minorent la diversité des mondes romani européens d'avant 1940. La distinction entre divers groupes reliés par l'usage de la langue romanès, ou romani, reste théorique : Roms d'Europe centrale, orientale et scandinave, Sinti (ou Manouches) d'Europe occidentale et germanophone, Calé (ou Gitans) de la péninsule ibérique, English Romani des îles britanniques. Elle ne rend pas compte des multiples composantes et du jeu des circulations, à l'échelle locale et continentale, qui ont façonné le monde rom caractérisé par une pluralité et une fluidité comparables à celles de toutes les populations de l'Europe et de la Méditerranée. C'est d'ailleurs la nature composite et perméable des frontières de la sphère rom, modelée aussi par le poids des politiques nationales spécifiques, qui en élargit les limites à l'époque contemporaine : d'étroites relations se forment ainsi avec des populations, qui ne relèvent pas de la sphère d'influence du romani, comme les Yéniches, dans les régions rhénanes, les Boyash ou Rudari en Europe orientale, mais aussi des groupes désignés par des caractéristiques professionnelles, comme les vanniers, les forains et les circassiens, ou par un supposé mode de vie commun, comme les personnes désignées comme *nomades*. Cette sphère élargie ne se résume pas non plus à une seule et unique condition sociale et économique : artistes de renoms, élites urbanisées, compagnies foraines, itinérantes et polyvalentes, artisans ou

---

and Remembrance Alliance, 2016. Plusieurs ouvrages collectifs réunissent des contributions essentielles sur le sujet : Anton Weiss-Wendt (dir.), *The Nazi Genocide of the Roma: Reassessment and Commemoration*, Londres, Berghahn Books, 2013 ; Karola Fings et Sybille Steinbacher (dir.), *Sinti und Roma. Der nationalsozialistische Völkermord in historischer und gesellschaftspolitischer Perspektive*, Göttingen, Wallstein, 2021 ; Celia Donert et Eve Rosenhaft (dir.), *The Legacies of the Romani Genocide in Europe since 1945*, Londres, Routledge, 2022.

commerçants spécialisés, tels les luthiers et les marchands de chevaux, les saisonniers, les artisans, les vendeurs et musiciens ambulants, de toutes conditions, composent un univers impossible à définir d'un seul trait.

Le projet génocidaire entrepris par le régime national-socialiste, dès les années 1930, en Allemagne et dans les territoires conquis par le Reich, forme l'armature centrale qui exerce une influence directe et indirecte sur toutes les politiques appliquées dans le reste de l'Europe. Dans l'entre-deux-guerres, des politiques spécifiques antitsiganes sont aussi appliquées hors de cette influence : des lois d'exclusion, une discrimination au quotidien exercée par de multiples autorités, des outils de contrôle tels que des fichiers et des documents d'identité dédiés à la surveillance de cette population, sont élaborés dans divers pays de l'est et l'ouest européen. Ces dispositifs forment un laboratoire de pratiques et de savoirs, socles d'un antitsiganisme diffus. L'entrée en guerre provoque à la fois une intensification des violences génocidaires dans le Reich et la mise en œuvre de très nombreuses persécutions, aux conséquences variables selon les territoires, et qui touchent toutes les composantes des mondes roms sur le continent.

La « Solution finale de la question tzigane » conduit à des exterminations ciblées et à des déportations vers les centres de mise à mort, principalement vers le camp d'Auschwitz-Birkenau. Cet objectif est aussi poursuivi systématiquement par l'armée allemande lors de l'offensive en Union soviétique. Dans d'autres parties de l'Europe, la mise en œuvre du génocide est entreprise par les autorités en place, parfois sans l'intervention directe des autorités allemandes, comme dans les États fascistes de Croatie ou de Roumanie. À l'échelle du continent, les destructions physiques se conjuguent à d'autres modalités qui relèvent de la définition élargie des génocides d'un groupe ethnique ou racial au sens de la Convention de 1948 : à la fois le meurtre de membres d'un groupe et l'atteinte grave à leur intégrité physique ou mentale, la soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle, des mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe, le transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe<sup>3</sup>. Le meurtre de masse et l'oppression continue menée par des autorités multiples s'ajoutent

---

<sup>3</sup> *Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide*, Résolution 260 A (III), adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 9 décembre 1948. Voir Christian J. Tams, Lars Berster et Björn Schiffbauer, *Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide: A Commentary*, Munich, Oxford et Baden-Baden, C. H. Beck, Hart, Nomos, 2014.

ainsi à un contrôle social extrême fondé sur plusieurs objectifs<sup>4</sup> : la stérilisation, la dislocation des familles, le placement des enfants, la spoliation des biens, la privation des moyens d'exercice des métiers, en particulier itinérants, la privation alimentaire, l'absence de soins, l'isolement dans des camps. Sans que l'extermination physique soit toujours envisagée ou réalisée, ces mesures mènent à une multiplication des décès consécutifs à l'exercice de la répression et à une dislocation souvent irréversible de tous les groupes sociaux visés en Europe.

Jusqu'aux années 2000, le débat historiographique a divisé les spécialistes sur la qualification des faits<sup>5</sup>. Michael Zimmermann notait, dès son travail pionnier paru en 1996, que le processus génocidaire résultait d'un dispositif décentré mais continu visant à faire disparaître les Roms et Sinti du Reich et des pays européens occupés. Dans le sillage des débats entre intentionnalistes et fonctionnalistes, Guenter Lewy critiqua la définition élargie du génocide définie par la convention de 1948 afin de réfuter, au contraire, la qualification de génocide car, expliquait-il, « aucun plan global d'extermination du peuple tzigane n'a jamais été formulé ni mis en œuvre<sup>6</sup> ». Cette position suscita d'intenses critiques et des auteurs comme Wolfgang Wippermann entreprirent de démontrer la légitimité d'une comparaison entre le génocide des Juifs et celui des Roms et Sinti<sup>7</sup>. Un dépassement de ce débat s'est imposé ces dernières années. Des chercheurs se sont penchés sur l'entrelacement des deux expériences pour éclairer les phénomènes à l'œuvre plus que pour les

---

<sup>4</sup> Voir Bradley Campbell, « Genocide as Social Control », *Sociological Theory*, vol. XXVII, n° 2, 2009, p. 150-172 ; Berel Lang, *Genocide: The Act as Idea*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2016.

<sup>5</sup> Voir Karola Fings, « Opferkonkurrenzen. Debatten um den Völkermord an den Sinti und Roma und neue Forschungsperspektiven », *S:IMON, Shoah: Intervention, Methods, Documentation*, vol. II, n° 1, 2015, p. 79-100.

<sup>6</sup> Lewy, *La Persécution des Tsiganes par les nazis*, op. cit., p. 370. Voir l'étude critique de Wolfgang Wippermann, « The “Definitive Solution to the Gypsy Question”: The Pan-European Genocide of the European Roma », in Alex J. Kay et David Stahel (dir.), *Mass Violence in Nazi-Occupied Europe*, Bloomington, Indiana University Press, 2018, p. 81-93.

<sup>7</sup> Wolfgang Wippermann, *“Auserwählte Opfer?” Shoah und Porrajmos im Vergleich. Eine Kontroverse*, Berlin, Frank & Timme Verlag, 2005.

confronter ou les opposer<sup>8</sup>. Des points de jonction sont désormais mieux connus, grâce aux travaux d'Ari Joskowicz<sup>9</sup> : la séparation juridique et physique du reste de la société par l'exclusion, l'internement, la concentration ou la déportation se rejoignent même si les appareils normatifs et la nature de l'expertise raciologique se distinguent, de même que la chronologie des différentes persécutions ; la coexistence d'internés ou détenus juifs et roms dans des camps d'internement, des camps de concentration ou des centres de mise à mort formèrent des expériences et des mémoires partagées ; l'existence de quartiers réservés aux Roms dans les ghettos juifs de Pologne ; la création d'un camp spécial de Roms au cœur de Birkenau ; l'exécution concomitante de victimes juives et roms lors des phases de violences de masse exercées par les groupes mobiles spéciaux (*Einsatzgruppen*) dans l'est de l'Europe constituent des points de jonction désormais bien étudiés<sup>10</sup>. De nouvelles perspectives ont aussi permis de remodeler entièrement les divers prismes d'analyse des persécutions antitsiganes. Dans une perspective d'histoire généalogique des violences perpétrées durant la Seconde Guerre mondiale, les historiens se sont ainsi efforcés de montrer

---

<sup>8</sup> Yehuda Bauer et Sybil Milton, « Correspondence: "Gypsies and the Holocaust" », *The History Teacher*, vol. XXV, n° 4, 1992, p. 513-521 ; Michael Zimmermann, « Gypsies and Jews : comparing Nazi persecutions », in Judit Molnár (dir.), *The Holocaust in Hungary : a European perspective*, Budapest, Balassi Kiadó, 2005, p. 385-403 ; Michael Zimmermann, « Jews, Gypsies and Soviet Prisoners of War: Comparing Nazi Persecutions », in Roni Stauber et Raphael Vago (dir.), *The Roma: A Minority in Europe. Historical, Political and Social Perspectives*, Budapest, CEU Press, 2007, p. 31-54.

<sup>9</sup> Voir Ari Joskowicz, *Rain of Ash. Roma, Jews, and the Holocaust*, Princeton, Princeton University Press, 2023 ; voir aussi, du même auteur, plusieurs articles : « Romani Refugees and the Postwar Order », *Journal of Contemporary History*, vol. LI, n° 4, 2015, p. 760-787 ; « Separate Suffering, Shared Archives. Jewish and Romani Histories of Nazi Persecution », *History & Memory*, vol. XXVIII, n° 1, 2016, p. 110-140 ; « The Age of the Witness and the Age of Surveillance: Romani Holocaust Testimony and the Perils of Digital Scholarship », *American Historical Review*, vol. CXXV, n° 4, 2020, p. 1205-1231.

<sup>10</sup> Sur ce dernier point, voir Martin Holler, « "Like Jews?" The Nazi Persecution and Extermination of Soviet Roma Under the German Military Administration: A New Interpretation, Based on Soviet Sources », *Dapim: Studies on the Holocaust*, vol. XXIV, n° 1, 2010, p. 137-176

l'ancienneté de la « question tzigane » en Europe et les solutions envisagées pour aboutir à sa résolution<sup>11</sup>. Les travaux de Karola Fings ont aussi contribué à reconsidérer certaines étapes cruciales des persécutions, que ce soit par l'enrichissement des études régionales ou à travers l'étude de l'ordre de déportation vers Auschwitz du 15 janvier 1943 et ses implications<sup>12</sup>. L'approfondissement des études de cas a aussi permis de démontrer à la fois le décentrement des décisions, le caractère dilué et détourné des intentions, l'inscription d'une persécution au cœur de divers processus d'épuration ethnique et raciale ainsi que le caractère parfois systématique et radical des persécutions, pouvant aboutir de fait à une extermination presque totale, comme dans certains territoires orientaux<sup>13</sup>. Afin de saisir les particularités de la répression en Europe de l'Ouest, il semble cependant nécessaire de considérer les logiques propres des dispositifs qui touchèrent les Roms en Europe, constitués par les dynamiques combinées d'une répression qui pourrait être qualifiée d'*irradiante*.

### ***Une répression irradiante***

La répression spécifique des Roms s'inscrit au croisement de toutes les formes de violence exercées durant la Seconde Guerre mondiale. Les persécutions ont pu être en effet consécutives aux

---

<sup>11</sup> Voir Iulia-Karin Patrut et Herbert Uerlings (dir.), *“Zigeuner” und Nation. Repräsentation, Inklusion, Exklusion*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2008. Des études de cas éclairantes abordent les politiques spécifiques développées durant la Première Guerre mondiale ou l'entre-deux-guerres : Ilse About, « Unwanted “Gypsies”. The Restriction of Cross-Border Mobility and the Stigmatisation of Romani Families in Interwar Western Europe », *Quaderni Storici*, vol. II, n° 2, 2014, p. 499-532 ; Marius Weigl, *Internierung und Militärdienst. Die “Lösung der Zigeunerfrage” in Österreich-Ungarn im Ersten Weltkrieg*, Vienne, Böhlau, 2022.

<sup>12</sup> Karola Fings et Friedrich Opfermann (dir.), *Zigeunerverfolgung im Rheinland und in Westfalen 1933-1945. Geschichte, Aufarbeitung und Erinnerung*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2012 ; Karola Fings, « A “Wannsee Conference” on the Extermination of the Gypsies? New Research Findings Regarding 15 January 1943 and the Auschwitz Decree », *Dapim: Studies on the Holocaust*, vol. XXVII, n° 3, 2013, p. 174-194.

<sup>13</sup> Anton Weiss-Wendt (dir.), *The Nazi Genocide of the Roma: Reassessment and Commemoration*, Londres, Berghahn Books, 2013 ; Fings et Steinbacher (dir.), *Sinti und Roma, op. cit.*

contrôles exercés pendant la guerre suivant des réglementations élaborées précédemment et les infractions, réelles ou supposées, à ces réglementations pouvaient conduire à l'arrestation des contrevenants et de leur famille. Une répression spécifique des métiers itinérants a lieu aussi dès l'avènement des régimes autoritaires en Europe durant l'entre-deux-guerres et, plus particulièrement encore, dès le début de la guerre. L'interdiction ou le contrôle étroit de ces professions pouvaient entraîner des incriminations et des arrestations ainsi que des formes de harcèlement. En cela, l'étude inspirante de Wolfgang Ayass sur la répression de la catégorie des « asociaux » dans l'Allemagne nationale-socialiste fut fondamentale car elle indiquait que des Roms et Sinti furent considérés suivant cette acception et réprimés en tant que tels, dans le Reich mais aussi dans d'autres pays où la notion d'asocialité, ou l'une de ses variantes, fut mobilisée<sup>14</sup>. La répression d'une catégorie définie selon les principes croisés d'une définition à la fois policière, sociale et raciale justifient ainsi la création dès 1933, en Allemagne, puis dans les territoires conquis, d'un réseau informel de camps d'internement spécifiques et de lieux d'assignation à résidence installés progressivement, sous l'influence des chefs des polices locales et des municipalités<sup>15</sup>. À partir de 1940, dans d'autres pays, comme l'Italie et la France, l'internement et l'assignation à résidence s'imposent aussi comme des outils majeurs de répression. Les études de cas montrent le harcèlement au quotidien dont sont victimes les internés et qui pouvait conduire à des arrestations et à des déportations vers les camps de concentration (*Konzentrationslager* ou KL), particulièrement à partir de 1938<sup>16</sup>. Le motif d'une répression ciblée se diffuse en Europe et

---

<sup>14</sup> Wolfgang Ayass, *“Asoziale” im Nationalsozialismus*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1995.

<sup>15</sup> Karola Fings, « Nationalsozialistische Zwangslager für Sinti und Roma », in Wolfgang Benz *et al.* (dir.), *Der Ort des Terrors. Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager*, vol. IX, Munich, Beck, 2009, p. 192-217 ; Patricia Pientka, *Das Zwangslager für Sinti und Roma in Berlin-Marzahn. Alltag, Verfolgung und Deportation*, Berlin, Metropol, 2013 ; Esther Sattig, *Das Zigeunerlager Ravensburg Ummenwinkel. Die Verfolgung der oberschwäbischen Sinti*, Berlin, Metropol, 2016.

<sup>16</sup> Voir Steffen Jost, « Sinti und Roma als Häftlingsgruppe im Konzentrationslager Dachau. Phasen und Erfahrungen des Terrors », in Fings et Steinbacher (dir.), *Sinti und Roma, op. cit.*, p. 52-81 ; Verena Meier, « The ‘Prevention Department’ within the Criminal Police. An Example of Learning Administrations and the Core of Organizing Transports of Sinti and Roma to Concentration

prolonge parfois des expérimentations élaborées avant la guerre : la nécessité d'exclure définitivement cette population de l'espace social se généralise et accompagne l'installation de tous les régimes autoritaires, sous l'influence de l'idéologie nationale-socialiste mais suivant aussi des idéologies antitsiganes nationales élaborées localement.

En parallèle de ces mesures de sûreté, l'« expertise raciale » des Roms et Sinti s'institutionnalise autour du Centre de recherche sur l'hygiène raciale (*Rassenhygienische Forschungsstelle* ou RHF), installé à l'Université de Tübingen en 1936 puis rattaché à l'Office central de la sûreté du Reich (*Reichssicherheitshauptamt* ou RSHA), à partir de 1938<sup>17</sup>. Au cours de campagnes régionales d'identification, les experts du RHF sillonnent les territoires, parcourent les archives et investissent les camps d'internement pour réaliser des dossiers qui détaillent l'identité personnelle, la généalogie et le degré de *tsiganité* d'environ trente-cinq mille individus recensés. Ce fichier avait pour but de déterminer le « degré de métissage » de chaque individu afin de distinguer les « Tsiganes » (*Zigeuner*) (c'est-à-dire les « purs », dits *Z*), restés supposément protégés de toute contamination, des « Tsiganes hybrides » ou métis (*Zigeunermischlinge* ou *ZM*)<sup>18</sup>. Un décret promulgué par Heinrich Himmler, chef de la SS, le 12 décembre 1938, estimait que les « Tsiganes hybrides » étaient les principaux responsables des crimes commis par l'ensemble de cette population et qu'ils devaient, en conséquence, être traités différemment.

Peu de temps après le début de la guerre, un décret entraîne la déportation de deux mille cinq cents Roms et Sinti allemands hors des limites du Reich vers le Gouvernement général de Pologne. Les déportations vers l'Est débutent en mai 1940 et entraînent la fermeture de camps d'internement

---

Camps », in Henning Borggräfe et Akim Jah (dir.), *Deportations in the Nazi Era. Sources and Research*, Berlin, De Gruyter, 2023, p. 181-205.

<sup>17</sup> Ronald Rathert, *Verbrechen und Verschwörung: Arthur Nebe, der Kripochef des Dritten Reiches*, Münster, Lit, 2001 ; voir Jane Schuch, « Negotiating the limits of upbringing, education, and racial hygiene in Nazi Germany as exemplified in the study and treatment of Sinti and Roma », *Race Ethnicity and Education*, vol. XX, n° 5, 2017, p. 609-623.

<sup>18</sup> Voir Joachim S. Hohmann, « “Persilscheine” für den Schreibtischtäter. Das Beispiel des NS-Kriminalbiologen Dr. Robert Ritter », *Historische Sozialforschung*, vol. XIX, n° 4, 1994, p. 42-59 ; Tobias J. Schmidt-Degenhard, *Robert Ritter (1901-1951). Zu Leben und Werk des NS-“Zigeunerforschers”*, thèse de doctorat, Université de Tübingen, 2008.

dont la population est transférée vers les ghettos ou des camps de travail en Pologne. L'évacuation de tous les Roms et Sinti du Reich concerne aussi les territoires annexés comme l'Autriche d'où cinq mille personnes sont ensuite déportées, en novembre 1941, vers le ghetto de Łódź<sup>19</sup>. Le démembrement de la Tchécoslovaquie entraîne un processus similaire : des camps spéciaux sont créés en Bohême et en Moravie, en 1940, et le recensement de six mille personnes, dont l'expertise raciale, menée par les agents du RHF, conduit à leur déportation en mars 1943<sup>20</sup>. Au tout début de janvier 1942, au tournant des opérations destinées à l'élimination des Juifs d'Europe, environ cinq mille Roms et Sinti, transférés du ghetto de Łódź, sont gazés dans les camions à gaz au camp de Chełmno<sup>21</sup>. Après la conférence de Wannsee, le 20 janvier 1942, le déclenchement de l'opération Reinhard (*Aktion Reinhard*), entre mars 1942 et octobre 1943, conduit à l'extermination ciblée des Roms et Sinti issus du Reich ou de Pologne, notamment dans les camps de Bełżec et Treblinka<sup>22</sup>. Le décret du 16 décembre 1942, dit décret d'Auschwitz (*Auschwitz-Erlass*), scelle à la fois le destin des Roms et Sinti du Reich et étend aussi sa portée à tous les territoires annexés ou occupés, en indiquant son rayon d'application à la Bohême-Moravie, à la Prusse orientale et au district de Białystok, à toute l'Autriche ainsi qu'à la Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg et à l'Alsace-Lorraine. Pour des raisons qui n'ont pas été encore entièrement éclaircies, les nomades déjà arrêtés et internés en France ne sont pas concernés par cette mesure. Le décret s'appuie sur les études du RHF et ordonne la déportation vers les camps de concentration et, tout particulièrement, vers le camp spécial en projet, dans le complexe d'Auschwitz-Birkenau, de tous les « Tsiganes » considérés comme « métis », des « Tsiganes » des Balkans et issus d'Europe orientale, désignés en tant que « Roms-Tsiganes ». Preuve de la décision d'annihiler toutes les personnes concernées par

---

<sup>19</sup> Florian Freund, Bertrand Perz et Karl Stuhlpfarrer, *Das Ghetto in Lodz*, Vienne, Institut für Zeitgeschichte/Université de Vienne, 1993.

<sup>20</sup> Ctibor Nečas, *The Holocaust of Czech Roma*, traduit du tchèque en anglais par Šimon Pellar, Prague, Prostor, 1999.

<sup>21</sup> Frank Sparing, « Das "Zigeunerwohngebiet" im Ghetto Lodz 1941/42 », in Christoph Dieckmann *et al.* (dir.), *Ghetto 1939-1945, Neue Forschungen zu Alltag und Umfeld*, Göttingen, Wallstein, 2009, p. 136-171.

<sup>22</sup> Stephan Lehnstaedt, *et al.* (dir.), *Die "Aktion Reinhardt". Geschichte und Gedenken*, Berlin, Metropol, 2019.

cette mesure, la déportation est assortie de la stérilisation de toutes les personnes âgées de plus de douze ans, d'une dépossession de tous leurs biens et d'une détention préventive illimitée.

Peu après la promulgation du décret de décembre 1942, le 15 janvier 1943, une réunion rassemble, au siège du RKPA, des agents du RHF, des membres du Service de sécurité du Reich (*Sicherheitsdienst* ou SD) et du Bureau pour la race et le peuplement (*Rasse- und Siedlungshauptamt* ou *RuSHA*) sur le modèle des conférences organisées au sujet de la « Solution finale »<sup>23</sup>. L'objet de cette réunion, placée sous l'autorité du RSHA, est de statuer sur le sort des deux mille Tsiganes considérés comme « purs » et non concernés par le décret de décembre. Mais la discussion de cet enjeu ne doit pas cacher l'essentiel : l'expertise raciale du RHF, d'un côté, et l'association des projets du RuSHA avec les moyens mis en œuvre par le RKPA, d'un autre côté, démontrent la coordination des actions visant à éradiquer toute présence tzigane, à l'exception d'une infime minorité, de tous les territoires sous domination nationale-socialiste. Le décalage observé avec le processus de la « Solution finale » résulte par ailleurs d'une volonté expressément formulée par Himmler lui-même, dès août 1940, qui déclarait que « l'évacuation des Tsiganes et des Tsiganes *Mischlinge* (métis) du territoire du Reich » resterait suspendue « jusqu'à ce que la question juive soit résolue dans son ensemble »<sup>24</sup>.

Le plan induit par la circulaire de décembre 1942, entraîne la création, en février 1943, du camp spécial à Birkenau destiné à concentrer tous les Tsiganes déportés de l'ensemble des territoires concernés. De février 1943 à juillet 1944, les convois se succèdent et près de vingt-trois mille Roms et Sinti, de toute nationalité, sont détenus dans ce « camp des Tsiganes » (*Zigeunerlager*) ou « camp des familles » (*Familienlager*), seul espace dans l'ensemble du complexe où demeuraient réunies, dans des conditions épouvantables, des familles entières<sup>25</sup>. La règle théorique du maintien

---

<sup>23</sup> Karola Fings, « A “Wannsee Conference” on the Extermination of the Gypsies? New Research Findings Regarding 15 January 1943 and the Auschwitz Decree », *Dapim: Studies on the Holocaust*, vol. XXVII, n° 3, 2013, p. 174-194.

<sup>24</sup> Cité par Karola Fings, « A “Wannsee Conference”... », art. cité, p. 192-193.

<sup>25</sup> Wacław Długoborski (dir.), *Sinti und Roma im KL Auschwitz-Birkenau 1943-44. Vor dem Hintergrund ihrer Verfolgung unter der Naziherrschaft*, Oświęcim, Verlag Staatliches Museum Auschwitz-Birkenau, 1998 ; Martin Holler, « Deadly Odyssey: East Prussian Sinti in Białystok,

en détention, qui peut s'expliquer par l'attente des ultimes décisions concernant l'expertise raciale de la « question tsigane », se fissure rapidement : en mars 1943, un convoi de mille sept cents Roms et Sinti, venus du district de Białystok sont gazés à leur arrivée ; en mai 1943, près d'un millier de personnes, soupçonnées d'être porteuses du typhus, sont aussi assassinées par le gaz. Fin 1943, des contingents sont transférés vers d'autres KL pour être soumis à des expériences médicales ou pour alimenter des kommandos de travail<sup>26</sup>. La liquidation du *Zigeunerlager* de Birkenau intervient au début d'août 1944, après la répression d'une insurrection, et aboutit au gazage des trois mille ultimes détenus de ce camp spécial<sup>27</sup>.

Ce processus qui concerne des Roms et Sinti identifiés dans l'espace du Reich ou dans les pays placés sous l'autorité d'un des régimes de l'Axe se distingue d'autres processus à l'œuvre dans le reste de l'Europe. Dans le Gouvernement général de Pologne, les opérations de l'armée allemande conduisent à la perpétration de très nombreux massacres dans plusieurs dizaines de lieux : cent quatre-vingt-huit sites de meurtres de masse ont été recensés dans l'ensemble de la Pologne occupée et les historiens estiment à huit mille le nombre de victimes roms et sinti polonaises, sur

---

Brest-Litovsk, and Auschwitz-Birkenau », in Alex J. Kay *et al.* (dir.), *Mass Violence in Nazi-Occupied Europe*, Bloomington, Indiana University Press, 2018, p. 94-120

<sup>26</sup> Paul Weindling, « “Unser eigener ‘österreichischer Weg’”: Die Meerwasser-Trinkversuche in Dachau 1944 », in Herwig Czech et Paul Weindling (dir.), *Österreichische Ärzte und Ärztinnen im Nationalsozialismus*, Vienne, Dokumentationsarchiv des Österreichischen Widerstandes, 2017, p. 133-177 ; Andrew Wisely, « War against “Internal Enemies”: Dr. Franz Lucas's Sterilization of Sinti and Roma in Ravensbrück Men's Camp in January 1945 », *Central European History*, vol. LII, n° 4, 2019, p. 650-671. Voir aussi le cas des Roms et Sinti transférés vers le camp de Natzweiler-Struthof et soumis à des expériences médicales : Christian Bonah *et al.* (dir.), *La Faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg et l'hôpital civil sous l'annexion de fait nationale-socialiste, 1940-1945. Vie des cliniques au quotidien, expérimentations humaines criminelles, collections médico-scientifiques, biographies des victimes et du personnel de la faculté de médecine et préconisations concernant les politiques mémorielles*, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2022.

<sup>27</sup> Helena Kubica et Piotr Setkiewicz, « The Last Stage of the Functioning of the Zigeunerlager in the Birkenau Camp (May-August 1944) », *Memoria*, n° 10, 2018, p. 6-15.

une population avant-guerre de dix-huit à vingt mille personnes<sup>28</sup>. Les recherches récentes sur l'occupation des territoires conquis lors de l'offensive allemande sur le front de l'Est, déclenchée en juin 1941, ont montré les formes prises par une répression radicale et systématique des populations roms<sup>29</sup>. Dans les États baltes, en Russie, en Biélorussie et en Ukraine, la sélection des victimes, lors de la progression des groupes spéciaux de tuerie (*Einsatzgruppen*), s'opère avec l'assistance des autorités locales<sup>30</sup>. Dans l'ensemble de ces territoires, le bilan des victimes roms est estimé à vingt-huit mille morts, sur une population évaluée avant-guerre à quatre-vingt mille personnes.

Dans deux territoires particuliers, la Croatie et la Roumanie, les massacres se déroulent presque sans intervention des autorités allemandes et les régimes en place réalisent des plans d'épuration ethnique qui concernent certaines minorités ciblées ainsi que les Juifs et les Roms. En Roumanie, le régime d'Ion Antonescu organise en toute autonomie la déportation en masse des Roms, qu'ils soient dits « nomades » ou « sédentaires », vers la Transnistrie, territoire occupé de l'Ukraine soviétique à partir de la fin juin 1941<sup>31</sup>. Dès le début de 1941 la relégation dans des villages isolés

---

<sup>28</sup> Piotr Wawrzyniuk, « “Lwów Saved Us”: Roma Survival in Lemberg, 1941-44 », *Journal of Genocide Research*, vol. 20, n° 3, 2018, p. 327-350 ; Sławomir Kapralski, « Collaboration and the Genocide of Roma in Poland », in Gelinada Grinchenko, *et al.* (dir.), *Traitors, Collaborators and Deserters in Contemporary European Politics of Memory. Formulas of Betrayal*, Londres, Palgrave, 2018, p. 215-240.

<sup>29</sup> Martin Holler, *Der nationalsozialistische Völkermord an den Roma in der besetzten Sowjetunion (1941-1944)*, Heidelberg, Dokumentations- und Kulturzentrum Deutscher Sinti und Roma, 2009.

<sup>30</sup> Anton Weiss-Wendt, « Extermination of the Gypsies in Estonia during World War II: Popular Images and Official Policies », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. XVII, n° 1, 2003, p. 31-61 ; Eric Haberer, « The German police and genocide in Belorussia, 1941-1944. Part II: The “second sweep”: Gendarmerie killings of Jews and Gypsies on January 29, 1942 », *Journal of Genocide Research*, vol. III, n° 2, 2001, p. 207-218 ; Mikhail Tyaglyy, « Were the “Chingene” Victims of the Holocaust? Nazi Policy toward the Crimean Roma, 1941-1944 », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. XXIII, n° 1, 2009, p. 26-53.

<sup>31</sup> Viorel Achim, « La déportation des Roms en Transnistrie. Les données principales », *Études tsiganes*, n° 56-57, 2016, p. 66-89 ; Petre Matei, « Roma Deportations to Transnistria during World

est envisagée<sup>32</sup> ; la déportation, décidée vers la Transnistrie, a lieu après un recensement général de mai 1942. Sur quarante mille personnes recensées, près de vingt-cinq mille Roms sont déportés, entre l'été 1942 et la fin 1943, et regroupés dans un ensemble de camps, certains conçus comme des colonies plus ou moins aménagées : soumis au travail forcé, privés de nourriture, victimes de maladies ou de sévices, près de onze mille Roms roumains sont victimes de cette déportation. Les deux études du présent numéro, proposées par Grégoire Cousin sur le transfert des Roms itinérants en Transnistrie en 1942 (« Déporter à pas d'hommes. Le transfert des Roms itinérants en Transnistrie, 1942 », p. XXX-XXX) et celui d'Adrian-Nicolae Furtună et Luiza Medeleanu sur le département de Râmnicu Sărat (« Continuité dans la répression. L'exploitation des Roms revenus de déportation dans le comté de Râmnicu Sărat, mai-juillet 1944 », p. XXX-XXX) étoffent l'étude microhistorique de ces déportations et les conditions du retour pour ceux qui échappèrent à la mort. L'exploration des archives locales et la mise en série des listes de déportation permettent de mieux analyser les conditions concrètes de l'arrestation et du transport lors de marches extrêmes par leur durée et les distances parcourues.

Dans l'État indépendant de Croatie, gouverné par le régime des Oustachis d'Ante Pavelić, une trentaine de camps sont créés pour vider les territoires des populations serbes, juives et roms. L'objectif est de procéder à l'homogénéisation ethnique du pays, tandis qu'une partie est placée sous domination italienne et une autre sous domination allemande<sup>33</sup>. La répression brutale contre les Serbes, initiée en 1941, prépare les conditions d'un plan de destruction des populations juives et roms, destinées initialement à être déportées et finalement concentrées dans des camps particulièrement meurtriers. Un recensement est initié en juillet 1941 et un décret du 19 mai 1942 prévoit la déportation de tous les Roms de Croatie dans le camp de Jasenovac, à l'exception des

---

War Two. Between Centralised Decision-Making and Local Initiatives », *S:IMON, Shoah: Intervention, Methods, Documentation*, vol. IX, n° 2, 2022, p. 26-50.

<sup>32</sup> Tatiana Sîrbu, « Roumanie : la résolution du “problème tsigane” à travers les séances du conseil des ministres du gouvernement Ion Antonescu », in Catherine Coquio, Jean-Luc Poueyto (dir.), *Roms, Tsiganes, Nomades. Un malentendu européen*, Paris, Karthala, 2014, p. 182.

<sup>33</sup> Alexander Korb, « Ustaša Mass Violence Against Gypsies in Croatia, 1941-1942 », in Anton Weiss-Wendt (dir.), *The Nazi Genocide of the Roma: Reassessment and Commemoration*, Londres, Berghahn, 2013, p. 72-95.

musulmans, défendus par les autorités religieuses de Bosnie. Une section spéciale de ce camp place les détenus roms au bas de l'échelle concentrationnaire et les condamne par milliers : les historiens estiment que le nombre de Roms tués en Croatie entre 1941 et 1944 représente seize à vingt mille victimes, sur une population évaluée à cent mille personnes avant-guerre<sup>34</sup>.

En Slovaquie, Hongrie et Slovénie, les persécutions sont le fait des régimes fascistes qui s'allient à l'armée allemande et les déflagrations de la fin de la guerre conduisent à de nombreux massacres<sup>35</sup>. En Slovaquie, la répression ciblée, menée par le régime fasciste de Josef Tiso, conduit à la concentration de Roms dans des camps de travail à partir de 1942. Certains camps, comme Dubnica nad Váhom leur sont réservés et ils y subissent des conditions de détention particulièrement dures. Dans les derniers mois de la guerre, à partir de février 1945, des dizaines de personnes sont exécutées par l'armée allemande et les troupes SS. Le bilan en Slovaquie est estimé entre cinq cents et neuf cents personnes, une persécution documentée après-guerre par l'une des premières collectes de témoignages<sup>36</sup>. Dans le royaume de Hongrie, les persécutions sont déclenchées après la destitution de Miklós Horthy et l'installation au pouvoir du régime fasciste de Ferenc Szálasi, en octobre 1944, qui assiste l'armée allemande dans la répression. Des Roms partagent le sort des Juifs dans les ghettos ou camps, à la frontière avec la Slovaquie, à Győr, Sátoraljaújhely ou dans les territoires conquis, à Topolya en Serbie ou à Máramarossziget (Sighet) en Transylvanie. Plusieurs massacres ont lieu aussi durant l'hiver 1944-1945. Dans le camp forteresse de Csillagerőd à Komárom, au nord de Budapest, des centaines de Roms hongrois, raflés dans les campagnes, sont détenus et périssent dans le camp ou sont transférés vers des KL en

---

<sup>34</sup> Jozo Tomasevich, *War and Revolution in Yugoslavia, 1941-1945. Occupation and Collaboration*, Stanford, Stanford University Press, 2001, p. 608-610.

<sup>35</sup> Felicitas Fischer von Weikersthal *et al.* (dir.), *Der nationalsozialistische Genozid an den Roma Osteuropas. Geschichte und künstlerische Verarbeitung*, Cologne, Böhlau, 2008.

<sup>36</sup> Milena Hübschmannova, « Les Roms slovaques pendant la Seconde Guerre mondiale : témoignages de Roms », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 35, 1994, p. 43-44.

Autriche et en Allemagne. Le nombre des victimes en Hongrie, très incertain, est estimé entre mille et mille deux cents personnes<sup>37</sup>.

Dans l'ensemble de l'Europe, des Roms sont aussi réprimés du seul fait que leur lieu habituel de vie se trouvait dans un espace frontalier ou à proximité d'ouvrages stratégiques. Victimes de dénonciation, d'arrestation en masse, de regroupement, ils subissent une stigmatisation aggravée par les multiples formes, parfois les plus insidieuses, de l'antitsiganisme diffus qui traversait alors les sociétés européennes. Ces stigmatisations accentuent la visibilité de personnes désignées publiquement, pointées par les autorités locales ou par les populations du voisinage, facilitant le repérage et la désignation qui pouvaient conduire à des arrestations en masse ou des exécutions individuelles ou collectives. Inscrit dans un processus historique de longue durée d'enregistrement, d'exclusion administrative et économique, la radicalisation de mesures déjà en place et l'introduction d'une nouvelle politique menée par ou sous l'influence du III<sup>e</sup> Reich, ont conduit à des politiques meurtrières.

Les menaces contre cette population se sont manifestées notamment lorsque des personnes ou des collectifs roms étaient arrêtés, dépossédés et déportés vers des camps de travail forcé, des camps répressifs, des camps d'internement, des camps de concentration ou des centres de mise à mort ; leur position a été constamment fragilisée dès lors que leur désignation en tant que *tsigane* était reconnue. Des violences multiples, en particulier sexuelles, des dégradations, l'aggravation des privations, l'isolement à l'intérieur des espaces de détention constituaient des facteurs de fragilisation accrue et pouvaient aboutir à la mort. Au cœur de la répression, les Roms ont aussi été les cibles de multiples forces en présence, qu'elles aient pu être policières, militaires ou civiles. Les persécutions antitsiganes ont été commises par de multiples autorités, parfois en dehors de réglementations particulières ou de modalités explicitement formulées, ce qui constitue l'une des difficultés pour reconstituer certaines étapes des persécutions commises.

L'un des motifs de la répression, qui commence seulement à être pris en compte, est aussi la répression des Roms en tant que résistants et qu'opposants aux régimes en place et aux autorités

---

<sup>37</sup> Katalin Katz, « Story, history and memory: a case study of the Roma at the Komarom camp in Hungary », in Roni Stauber, *et al.* (dir.), *The Roma, a Minority in Europe. Historical, Political and Social Perspectives*, Budapest, Central European UP, 2007, p. 69-87.

précisément chargées de la répression ou des lieux de détention<sup>38</sup>. L'étude de ces résistances permet ainsi de considérer à la fois l'organisation d'une opposition systématique et les tentatives pour s'opposer à l'oppression en cours, mais aussi les effets d'une répression spécifique de ces mouvements de résistance. La répression ciblée a eu pour conséquence des exécutions ou des arrestations qui conduisaient à des déportations dans des camps de toute catégorie ou à une condamnation au travail forcé. Les personnes déportées pouvaient être désignées, à un moment ou un autre de leur parcours, en tant que Roms aux administrations ; elles pouvaient aussi être parfois marginalisées par leurs codétenus dans les espaces de détention. Ces circonstances pouvaient dès lors fortement compromettre les conditions de la survie dans les camps, réduire l'espérance de vie ou mener à un ciblage particulier des détenus en vue d'exercer des sévices particuliers.

Le bilan européen des persécutions antitsiganes reste encore à évaluer dans sa globalité. Dans bien des cas, une quantification précise des victimes et des personnes visées par l'une ou l'autre des modalités de cette persécution demeurent très partielle. Par exemple, l'étude des listes des convois de déportation, du registre des Roms et Sinti immatriculés au camp d'Auschwitz-Birkenau, et miraculeusement préservé, reste à mener dans le détail<sup>39</sup>. De même, un très grand nombre de situations régionales ou nationales, des épisodes clefs ou des lieux importants de persécution, restent sous-étudiés. Des recherches récentes, comme celle de Verena Meier sur l'organisation des transports vers le système des KL après 1938, celle de Kristina Vagt sur la déportation des Roms et Sinti vers le camp de Bełżec en 1940, ou encore celle de Théophile Leroy sur des transports de

---

<sup>38</sup> Angéla Kóczé, Anna Lujza Szász (dir.), *Roma Resistance during the Holocaust and in its Aftermath. Collection of Working Papers*, Budapest, Tom Lantos Institute, 2018 ; Anna Mirga-Kruszelnicka, Jekatyerina Dunajeva (dir.), *Re-thinking Roma Resistance throughout History: Recounting Stories of Strength and Bravery*, Berlin, ERIAC, 2020.

<sup>39</sup> Voir *Memorial Book. The Gypsies at Auschwitz-Birkenau*, Munich, Saur Verlag, 1993 ; Waclaw Długoborski (dir.), *Sinti und Roma im KL Auschwitz-Birkenau 1943-44. Vor dem Hintergrund ihrer Verfolgung unter der Naziherrschaft*, Oswiecim, Verlag Staatliches Museum Auschwitz-Birkenau, 1998.

Roms et Sinti déportés d'Alsace annexée vers Auschwitz en 1943, montrent que l'étude des opérations répressives en Europe reste à poursuivre<sup>40</sup>.

Les connaissances sur les persécutions antitsiganes se sont enrichies, à la marge, des travaux centrés sur les persécutions antisémites et du renouvellement des approches historiques qui ont orienté des changements d'échelle dans l'analyse<sup>41</sup>. L'historiographie récente explore ainsi les limites du débat sur la qualification et l'intention génocidaire : les différences historiques qui distinguent l'antisémitisme et l'antitsiganisme ne mènent pas à des planifications similaires, les volumes de population différents et n'induisent pas les mêmes structures répressives, les valeurs idéologiques différenciées accordées à la « question juive » et à la « question tsigane » se distinguent profondément. Le caractère disséminé et polycentré des persécutions antitsiganes invite ainsi à poursuivre les travaux amorcés dans les années 1990 en resserrant, autant que possible, l'échelle des études de cas et en considérant, en premier lieu, l'expérience vécue par les collectifs roms et sinti. Des travaux centrés sur l'histoire et la mémoire des persécutions et sur le destin des collectifs roms et sinti durant la Seconde Guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre montrent ainsi une ampleur encore sous-estimée des persécutions et leur très grande diversité dans leur nature et leurs effets. La diffraction des actions et leurs conséquences sur une population à la fois décimée, disloquée, fragilisée et dispersée forcent à reconsidérer l'ampleur d'un phénomène

---

<sup>40</sup> Kristina Vagt, « The Deportation of Sinti and Roma from Hamburg and Northern Germany to the Belzec Forced Labour Camp in the 'Generalgouvernement' of 1940 », in Borggräfe et Jah (dir.), *Deportations in the Nazi Era...*, op. cit., p. 319-340 ; Théophile Leroy, « “Gypsies” in the Police Eye. Identification, Census and Deportation of Sinti and Roma from Annexed Alsace, 1940 to 1944 », in *ibid.*, p. 207-228 ; Verena Meier, « The 'Prevention Department' within the Criminal Police. An Example of Learning Administrations and the Core of Organizing Transports of Sinti and Roma to Concentration Camps », in *ibid.*, p. 181-205.

<sup>41</sup> Voir par exemple, à propos de cas très différents, Alexander Korb, *Im Schatten des Weltkriegs. Massengewalt der Ustaša gegen Serben, Juden und Roma in Kroatien 1941-1945*, Hambourg, Hamburger Edition, 2013 ; Herman A. J. van Rens, *Vervolgd in Limburg. Joden en Sinti in Nederlands-Limburg tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Amsterdam, Universiteit van Amsterdam, 2013.

et les effets à long terme d'un traumatisme collectif, accentué par la minimisation des faits et, bien souvent, l'absence de reconnaissance<sup>42</sup>.

### ***Approches comparées des persécutions en Europe de l'Ouest***

Les persécutions et le traitement spécifique des Roms et Sinti aux Pays-Bas, en Belgique, en France et en Italie, dans les pays de l'arc nordique, dans les territoires occupés, en Slovénie ainsi qu'en Alsace et Moselle annexées, se recoupent et se complètent dans une mesure encore peu étudiée. Des pays qui se déclarent neutres durant la Seconde Guerre mondiale, comme la Suisse, la Suède, l'Espagne ou le Portugal, poursuivent aussi ou développent des politiques spécifiques et excluantes qui participent à une persécution véritablement européenne de cette population. Dans ces pays, les persécutions antitsiganes se poursuivent et connaissent des accélérations significatives. Considérer cet espace comme un ensemble de territoires reliés implique une nouvelle réflexion sur l'espace européen des persécutions dont les dimensions géographiques, temporelles et politiques restent, dans bien des cas, encore à interroger. Une comparaison globale permet ainsi de repérer des lignes de force qui traversent cet espace, mais aussi de mettre en évidence le recoupement des trajectoires de persécution d'un espace à l'autre.

Les études consacrées aux pays du nord de l'Europe renseignent sur le croisement des savoirs scientifiques spécifiquement antitsiganes et sur les pratiques d'exclusion qui rejetèrent certains collectifs dans les mailles de la persécution, dans le Reich ou dans certains pays conquis<sup>43</sup>.

---

<sup>42</sup> Eliyana R. Adler et Kateřina Čapková (dir.), *Jewish and Romani families in the Holocaust and its aftermath*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2020 ; Celia Donert et Eve Rosenhaft (dir.), *The Legacies of the Romani Genocide in Europe since 1945*, Londres, Routledge, 2022.

<sup>43</sup> Jan Alexander Brustad, Lars Lien, Maria Rosvoll, "Å bli dem kvit". *Utviklingen av en "sigøynerpolitikk" og utryddelsen av norske Rom*, Oslo, Senter for Studier av Holocaust og livssynsminoriteter, 2015 ; Andrej Kotljarchuk, « World War II and the Registration of Roma in Sweden: The Role of Experts and Census-Takers », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 31, n° 3, 2017, p. 457-479 ; Jan Alexander Svoboda Brustad, « Norwegian Roma and the authorities, 1915-1956: Exclusion, persecution and extermination », *Bulletin Muzea Romské Kultury*, n° 27, 2018, p. 46-67 ; Andrej Kotljarchuk, « State, Experts, And Roma: Historian Allan Etzlerand pseudo-scientific racism in Sweden », *Scandinavian Journal of History*, vol. 45, n° 5, 2020, p. 615-639 ;

L'expertise scientifique, les justifications théoriques et les pratiques de stérilisation éclairent d'un jour glaçant la radicalisation opérée par des raciologues et les eugénistes<sup>44</sup>. Les liens avec leurs collègues de l'espace germanique illustrent le caractère international de théories et de pratiques qui avaient pour ambition l'anéantissement de la population rom d'Europe. L'article d'Andrej Kotljarchuk (« En marge du génocide. La Seconde Guerre mondiale et la radicalisation de la politique étatique anti-Rom dans les pays scandinaves », p. XXX-XXX) illustre ainsi les échanges d'informations et de pratiques entre les divers espaces de l'Europe du Nord et leurs répercussions sur les collectifs roms. Cette recherche contribue à une dimension encore peu étudiée à l'échelle européenne et qui concerne la poursuite, tout au long de la Seconde Guerre mondiale, de travaux théoriques qui couvraient les domaines de l'anthropologie raciale, de l'hygiène biologique et de l'eugénisme sur les marches de l'Europe occupée, rejoignant les travaux menés sur l'Espagne franquiste ou la Suisse<sup>45</sup>.

L'Italie fasciste de Mussolini tient une position particulière dans l'histoire européenne des persécutions. Dès 1926, une circulaire avait prévu de « nettoyer le territoire national » de la présence des *Zingari*, jugés étrangers par principe, et provoqué le renforcement des contrôles, notamment aux frontières. À partir de 1938, des justifications inspirées des théories italiennes de l'anthropologie criminelle, sont élaborées et mènent à la formation d'un cadre répressif général. Après l'entrée en guerre, le chef de la police, Arturo Bocchini, décide, suivant une circulaire du

---

Malte Gasche, Martin Holler, « Selective Memories: Finnish State Policy toward Roma in the 1930s and 1940s in Its European Context and Post-War Perception », *Journal of Finnish Studies*, vol. 24, n° 1-2, 2021, p. 94-111.

<sup>44</sup> Voir à ce sujet Collectif, *The Dark Unknown History. White Paper on Abuses and Rights Violations Against Roma in the 20th Century*, Stockholm, Ministry of Culture Sweden, 2015.

<sup>45</sup> Thomas Huonker, Regina Ludi, *Roms, Sintis et Yéniches. La "politique tsigane" suisse à l'époque du national-socialisme*, Lausanne, Éditions Page deux, 2009 ; Xavier Rothéa, « Hygiénisme racial et kriminalbiologie : l'influence nazie dans l'appréhension des Gitans par les autorités franquistes en Espagne », *Études tsiganes*, n° 30, 2007, p. 26-51 ; Carmen Doncel Sánchez, « "Cuando Franco quiso mandarnos a Fernando Poo". Miedos y esperanzas en la memoria de un hombre gitano », *Historia y Política: Ideas, Procesos y Movimientos Sociales*, n° 40, 2018, p. 147-177.

11 septembre 1940, d'interner tous les Roms et Sinti du pays. Un réseau de camps est mis en place dans l'ensemble des provinces et des arrestations, centralisées par les préfectures, conduisent à l'internement et à l'assignation à résidence de près de neuf cents personnes en janvier 1941<sup>46</sup>. À partir de l'été 1943 et jusqu'à la fin de la guerre, le système d'internement se délite et les Roms et Sinti semblent échapper à la répression, même dans le nord de l'Italie et dans les territoires de la République sociale italienne de Salò. Au cours de la guerre, mais de manière non systématique, des contingents de Roms et Sinti italiens sont aussi déportés dans le réseau des KL.

La contribution de Paola Trevisan (« Des camps d'internement pour les *zingari* dans l'Italie fasciste (1940-1943). Histoire et mémoire d'une persécution », p. XXX-XXX), dans ce numéro, permet de mieux saisir l'installation et l'ampleur du système d'internement mis en place en particulier dans les régions méridionales. Les transferts de Roms et Sinti du sud vers le nord traduisent à la fois un projet de nettoyage des régions septentrionales et des zones frontalières, mais aussi une volonté de reléguer des populations placées délibérément dans des situations d'extrêmes vulnérabilité. Cet internement et l'assignation à résidence dans des régions reculées et enclavées, l'isolement des individus, coupés de tout, marquent la mise en œuvre d'un lent anéantissement. Pourtant, les parcours comme celui de Rosa Raidich, étudié par Licia Porcedda dans son article (« Rosa Raidich. Persécution et trajectoire d'une femme rom dans l'Italie fasciste des années 1940 et dans l'immédiat après-guerre », p. XXX-XXX) traduisent les stratégies constantes pour s'opposer : les femmes isolées avec des enfants à charge, dans un environnement hostile, trouvent des ressources inédites pour résister et survivre.

Aux Pays-Bas et en Belgique, des mesures d'identification sont étendues dès 1941, mais les Roms et Sinti de ces pays semblent rester quelque peu ignorés des autorités allemandes ou nationales, jusqu'à la circulaire de décembre 1942 qui les vise explicitement. Les travaux sur leur sort durant les premières années de la guerre, les mesures de contrôle et les menaces qui pesaient sur ces populations restent encore très peu nombreux et une étude des pratiques résistantes est à mener, notamment autour du témoignage de Jan Yoors<sup>47</sup>. Les études de cas consacrées aux provinces de

---

46 Paola Trevisan, « “Gypsies” in Fascist Italy: from expelled foreigners to dangerous Italians », *Social History*, vol. XLII, n° 3, 2017, p. 342-364.

47 Voir Jan Yoors, *La Croisée des chemins. La guerre secrète des Tsiganes, 1940-1944*, traduit par Isabelle Chapman, Paris, Phébus, 1992 (1<sup>re</sup> éd. 1971).

Limburg et de La Haye, aux Pays-Bas, permettent d'entrevoir les tentatives nombreuses pour échapper à la répression et le harcèlement quotidien exercé par les forces de police locale<sup>48</sup>.

Dans le territoire placé sous le régime de l'Administration militaire de la Belgique et du Nord de la France, le fichage ancien des personnes dites nomades en France et en Belgique permet d'activer un repérage précis des individus et favorise les premières arrestations en octobre 1943. Des dizaines de familles, rigoureusement enregistrées, sont transférées au camp de transit de Malines, d'où un convoi spécial de trois cent cinquante-trois Roms et Sinti part pour Auschwitz le 15 janvier 1944<sup>49</sup>. Aux Pays-Bas, à partir du printemps 1943, le repérage famille par famille est entrepris pour celles qui ne sont pas parvenues à se dissimuler. Près de mille deux cents personnes doivent être internées, mais beaucoup parviennent à s'échapper : une rafle, organisée en mai 1944, aboutit à la déportation de deux cent quarante-cinq Roms et Sinti convoyés à Auschwitz depuis le camp de transit de Westerbork, près d'Amsterdam, le 16 mai 1944<sup>50</sup>. L'histoire de ce convoi fut révélé notamment par l'étude consacrée à l'une des jeunes filles du convoi, Anna Maria « Settela » Steinbach, dont l'image apparaît dans un film tourné au moment de la préparation du convoi<sup>51</sup>. La contribution d'Amanda Kluveld (« *Le Zigeunertransport* du camp de transit de Westerbork. Projet d'historiographie internationalement intégrée : Sinti et Roms des Pays-Bas internés dans les camps de concentration allemands », p. XX-XX) permet d'initier une histoire du convoi de Westerbork et de poursuivre le travail de documentation entamé par l'historien Benjamin A. Sijes : les conditions

---

<sup>48</sup> Herman A. J. van Rens, *Vervolgd in Limburg. Joden en Sinti in Nederlands-Limburg tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Amsterdam, Universiteit van Amsterdam, 2013 ; Peter Jorna, *Sinti en Roma in en rond Den Haag (1900-1970)*, La Haye, Haags gemeentearchief, 2020.

<sup>49</sup> Monique Heddebaut, *Des Tsiganes vers Auschwitz*, Paris, Tirésias, 2018.

<sup>50</sup> Benjamin A. Sijes, *Vervolging van Zigeuners in Nederland, 1940-1945*, Nijhoff, 'S-Gravenhage, 1979.

<sup>51</sup> Aad Wagenaar, *Settela. The Girl Who Got Her Name Back*, traduit du néerlandais par Janna Eliot, Nottingham, Five Leaves, 2005 (1<sup>re</sup> éd. 1995) ; Koert Broersma et Gerard Rossing, *Kamp Westerbork gefilmd. Het verhaal over een unieke film uit 1944*, Assen, Van Gorcum & Comp., 2021 ; Ido de Haan, « Vivre sur le seuil. *Judendurchgangslager* Westerbork dans l'histoire et la mémoire des Pays-Bas », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 181, 2004, p. 37-59.

d'organisation du convoi et le destin des collectifs arrêtés et déportés au seuil de la guerre sont analysés au prisme d'un croisement inédit de nouvelles sources.

En Alsace et Moselle annexées, des dizaines de Roms et Sinti, précédemment identifiés comme nomades ou tziganes, sont déportés dès septembre 1940 vers le camp de sûreté de Vorbruck-Schirmeck (Schirmeck-La Broque), vers des prisons dans le Reich ou, pour certains, dans le KL de Natzweiler-Struthof. L'histoire de ces déportations vers le camp de Vorbruck-Schirmeck reste cependant encore méconnue<sup>52</sup>. D'un autre côté, les transferts de près de 500 Roms et Sinti, dès 1941, de divers KL vers le camp de Natzweiler-Struthof, sont désormais davantage documentés<sup>53</sup> : les transferts de détenus depuis le camp d'Auschwitz dans le cadre d'expérimentations médicales et scientifiques, supervisées notamment par des chercheurs de l'Université de Strasbourg indiquent l'importance des expérimentations pratiquées dans divers camps du système des KL sur des détenus roms et sinti<sup>54</sup>. Malgré ces nombreux repères, l'histoire des Roms et Sinti dans l'espace concentrationnaire en Alsace reste encore à écrire.

---

<sup>52</sup> Cédric Neveu, « Das Sicherungslager Schirmeck-Vorbruck. Ein Lager im Zentrum der Germanisierungspolitik », in Janine Doerry (dir.), *NS-Zwangslager in Westdeutschland, Frankreich und den Niederlanden. Geschichte und Erinnerung*, Schöningh, Brill, 2008, p. 61-76 ; Jean-Laurent Vonau, *Le "Sicherungslager Vorbruck-Schirmeck". Un camp oublié en Alsace*, Strasbourg, Éditions du Signe, 2017.

<sup>53</sup> Robert Steegmann, *Le Camp de Natzweiler-Struthof*, Paris, Seuil, 2009.

<sup>54</sup> Bonah, Schmaltz et Weindling (dir.), *La Faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg...*, *op. cit.* À ce sujet, il est important de rappeler que seuls deux témoins sinti témoignèrent, en 1947, lors du procès dit des médecins, l'un des douze procès de Nuremberg : Ernst Mettbach (1920-1972) et Karl Höllenreiner (1914-1984). Tous deux étaient des Sinti Allemands, nés à Fürth en Bavière. Ils furent déportés au camp d'Auschwitz en mai 1944, puis transférés dans plusieurs camps de concentration dont Buchenwald, Dachau et Mauthausen. À Dachau, ils subirent des expériences médicales dont les responsables furent jugés au cours de ce procès. Voir Paul Weindling, « "Unser eigener 'österreichischer Weg'": Die Meerwasser-Trinkversuche in Dachau 1944 », in Czech et Weindling (dir.), *Österreichische Ärzte und Ärztinnen...*, *op. cit.*, p. 133-177

La contribution de Théophile Leroy (« Persécutions et dislocations des Manouches d'Alsace : le cas du Sundgau, 1939-1945 », p. XXX-XXX) permet de mieux appréhender l'histoire complexe des Roms et Sinti d'Alsace durant la Seconde Guerre mondiale, frappés à la fois par les persécutions en France et dans le Reich. Côté français, des convois sont organisés dès 1940 en vue de déplacer les personnes dites nomades de la zone frontière vers la zone sud : nombre d'entre eux sont ensuite internés dans le camp de Rivesaltes, puis dans celui de Saliers. En mars 1943, deux convois formés à Sarrebruck et Strasbourg transportent cent vingt-cinq Roms et Sinti allemands et français vers Auschwitz, dont dix pour cent de Français : presque aucun déporté de ces convois ne revient<sup>55</sup>. L'étude de cas de Théophile Leroy apporte une contribution originale qui retrace les parcours différenciés des Sinti du Sundgau, la région du sud de l'Alsace, et la dislocation de collectifs à la fois dispersés des deux côtés de la frontière et frappés par un large registre de persécutions. Le cas de l'Alsace et de la Moselle annexées montre que l'espace français est concerné par un grand nombre des configurations particulières dont la complexité est abordée dans ce numéro.

En France, l'histoire des persécutions des Roms et Sinti met en présence de multiples autorités<sup>56</sup>. Une première mesure déterminante est prise le 6 avril 1940 qui impose l'assignation à résidence de toute personne relevant du statut des nomades au titre de la loi du 16 juillet 1912. Au tout début du régime d'occupation, s'appuyant sur l'ordonnance du 4 octobre 1940, les autorités allemandes décident l'internement des personnes enregistrées comme nomades ou appelées Tsiganes (*Zigeuner*), et confient aux autorités française l'administration de cette mesure, sous le contrôle du commandement militaire allemand à l'échelon préfectoral, les *Feldkommandantur*.

Dans toute la France occupée, des personnes assignées à résidence ou d'autres arrêtées par la gendarmerie sont internées dans un réseau de camps, certains situés à proximité de la zone côtière évacuée, d'autres situés dans des camps préexistants, pour étrangers ou réfugiés, ou dans des camps

---

<sup>55</sup> Voir Théophile Leroy, « Gypsies' in the Police Eye. Identification, Census and Deportation of Sinti and Roma from Annexed Alsace, 1940 to 1944 », in Borggräfe et Jah (dir.), *Deportations in the Nazi Era...*, op. cit., p. 207-228.

<sup>56</sup> Emmanuel Filhol et Marie-Christine Hubert, *Les Tsiganes en France. Un sort à part, 1939-1946*, Paris, Perrin, 2009 ; Lise Foisneau, *Les Nomades face à la guerre (1939-1946)*, Paris, Klincksieck, 2022.

créés de toutes pièces. Certains, comme les camps de Mérignac (Gironde) et Poitiers, concentrent des Juifs d'un côté et des personnes dites nomades de l'autre. Entre 1941 et 1943, la population des camps les plus modestes est reversée dans les plus importants, principalement à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), créé en novembre 1941, qui, à l'été 1942, concentre près d'un millier de personnes<sup>57</sup>. En zone sud, le régime de Vichy administre l'internement de centaines de Roms et Sinti, évacués notamment d'Alsace-Lorraine ou réfugiés de la région parisienne, qui sont placés dans des camps de réfugiés et de Juifs, à Gurs ou Rivesaltes, et dans le camp spécial de Lannemezan (Hautes-Pyrénées). En mars 1942, la décision est prise de créer le camp de Saliers, en Camargue, un camp modèle, destiné à provoquer l'assimilation de tous les nomades, situé en zone libre dans un « village de Gitans » prévu initialement pour plus de deux mille personnes et où sont internées environ six cent soixante personnes, de novembre 1942 à août 1944<sup>58</sup>. En tout, près de sept mille nomades sont internés dans des camps en France et un nombre indéterminé, plusieurs milliers certainement, sont assignés à résidence – et ce dans de nombreux départements. L'internement se prolonge par ailleurs au-delà de la fin de la guerre, le gouvernement provisoire de la République française autorisant la libération sur examen des dossiers par les préfetures et, de fait, le maintien en fonctionnement de certains camps, notamment le camp des Alliers (Charente) et celui de Jargeau (Loiret) jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1946.

Dans ce volume, la contribution de Virginie Daudin (« Logiques des transferts et pratiques répressives. La population du camp des nomades de Montreuil-Bellay, 1941-1945 », p. XXX-XXX) permet d'appréhender l'histoire complexe de la population du camp de Montreuil-Bellay, dont les données nominatives sont désormais accessibles. Le récit des transferts vers ce camp

---

<sup>57</sup> Voir Jacques Sigot, *Ces barbelés oubliés par l'Histoire. Un camp pour les Tsiganes et les autres : Montreuil-Bellay, 1940-1945*, Châteauneuf-les-Martigues, La Motte-d'Aigues, Éditions Wallada, Cheminements, 1994 ; Eliezer Schilt et Joseph R. White, « Montreuil-Bellay », in Geoffrey P. Megargee et Joseph R. White (dir.), *Encyclopedia of Camps and Ghettos, 1933-1945*, vol. III : *Camps and Ghettos under European Regimes Aligned with Nazi Germany*, Bloomington, Indiana University Press, 2018, p. 185-187.

<sup>58</sup> Francis Bertrand et Jacques Grandjonn, « Un "ancien camp de Bohémiens" : Saliers », in Jacques Grandjonn *et al.* (dir.), *Zone d'ombres, 1933-1944. Exil et internement d'Allemands et d'Autrichiens dans le sud-est de la France*, Aix-en-Provence, Alinea, 1990, p. 291-324.

montre la temporalité particulière des regroupements et la logique qui suit la fermeture progressive des camps ouverts au début de la guerre. Les reversements successifs montrent l'ambition de créer un camp central destiné à accueillir l'ensemble des nomades arrêtés en zone nord. Une chronologie des résistances apparaît aussi, montrant à la fois les nombreuses demandes de libération faites par les internés ainsi que les nombreuses évasions, récurrentes durant toute la durée d'activité du camp. Indirectement, cette étude montre la nécessité de développer à la fois une approche monographique par camp pour saisir les spécificités de chaque lieu, mais aussi pour composer l'histoire très diverse des collectifs, des familles et des individus.

On observe que la pratique de l'assignation à résidence et les violences au quotidien qui accompagnent cette répression au long cours existent dans plusieurs pays, comme la France et l'Italie, et que les travaux sur ce sujet restent très peu nombreux<sup>59</sup>. L'étude approfondie de Lise Foisneau sur le cas de la France (« Un "syndrome gitan" ? L'épuration extrajudiciaire et les "nomades" en Lozère », p. XXX-XXX) permet de renouveler cette dimension et d'élargir l'étude d'un phénomène minoré par la recherche historique<sup>60</sup>. L'article de Monique Heddebaut sur la Nièvre (« L'assignation à résidence des nomades dans la Nièvre, 1939-1946. Une répression au quotidien », p. XXX-XXX) apporte ainsi une nouvelle évaluation numérique de cette forme de persécution à l'échelle d'un département tout en montrant l'hostilité de la population locale, la précarité de la vie quotidienne et les résistances constantes qui se manifestent en situation d'assignation.

Les dimensions individuelles, collectives et familiales des persécutions antitsiganes en Europe permettent de mieux saisir la singularité des destins particuliers et d'aborder dans le détail l'effet des persécutions. L'échelle individuelle et le recours à une microhistoire des persécutions permettent de croiser les mémoires familiales et les témoignages, directs et indirects, qui viennent documenter des parcours singuliers et bien souvent révélateurs de dynamiques historiques particulières. Les études inspirantes de Heiko Haumann à propos de Cécilie « Zilli » Reichmann ou de Maria Rosvoll à propos de Zolo Karoli proposent de revisiter l'histoire longue des

---

<sup>59</sup> Christophe Moreigne, « Les nomades dans la Creuse, assignation à résidence et internement administratif, 1940-1946 », *Mémoires de la Société des sciences naturelles, historiques et archéologiques de la Creuse*, vol. LVIII, 2013, p. 299-332.

<sup>60</sup> Foisneau, *Les Nomades face à la guerre (1939-1946)*, *op. cit.*

discriminations et d'observer à la loupe les stratégies adoptées pour échapper à la répression et les effets directs de la répression qui ressert son étau jusqu'à l'arrestation et la déportation<sup>61</sup>. Outre l'étude de Licia Porcedda déjà citée, celle de Michèle Descolonges, à propos de Malila « Kali » Roussalino (« Kali, une figure "autre" de la résistance à l'internement. Parcours d'une internée rom en France durant la Seconde Guerre mondiale », p. XXX-XXX), offrent des perspectives nouvelles sur l'internement des Roms en Italie et en France. Ces cas singuliers sont aussi exemplaires du harcèlement dans la durée contre un individu et de ses conséquences néfastes, qui conduisent à une fragilisation parfois extrême. Les stratégies de présentation de soi et les manifestations remarquables d'une résistance parfois héroïque face aux oppresseurs permettent aussi d'appréhender les conditions d'une opposition contre les menaces d'anéantissement.

Une photographie de Kali, prise par une internée au camp de Rieucros, indique l'existence d'une documentation visuelle importante qui est restée sous-étudiée. La contribution d'Olivier Banchereau (« Images d'une persécution à l'œuvre. Pratiques photographiques dans les camps français d'internement pour nomades, 1940-1944 », p. XXX-XXX) constitue une première approche des sources photographiques relatives au camp de nomades en France. L'origine des fonds, le rôle de la photographie pour les différentes institutions qui en commandent éclairent l'importance de l'image dans la fabrique politique de lieux d'internement spécifiquement destinés à la répression des Roms et des Sinti en France. La maîtrise des images publiques, la fabrique d'une documentation visuelle administrative en vue de démontrer l'efficacité du régime d'internement oriente de futurs travaux sur les perceptions et les échos publics de cette persécution en France. De nombreuses sources visuelles récemment mises à jour, des écrits conservés dans les archives et les archives de presse permettent de mieux cerner « ce que l'on savait » et quelle était l'attitude de la population française vis-à-vis d'une catégorie persécutée. Notre contribution, « Robert Delétang, "Un camp de concentration en France", 1943. Histoire d'un tableau des internés nomades et juifs du camp de Poitiers » (p. XXX-XXX), qui porte sur l'histoire d'un tableau réalisé au camp de Poitiers entre 1942 et 1943, vise à proposer de nouvelles pistes pour exploiter ces sources visuelles.

---

<sup>61</sup> Heiko Haumann, *Die Akte Zilli Reichmann : zur Geschichte der Sinti im 20. Jahrhundert*, Francfort-sur-le-Main, Fischer, 2016 ; Maria Schwaller Rosvoll, *Zolo Karoli. En europeisk historie*, Oslo, Cappelen Damm, 2021.

Les articles de Gilles Alfonsi et de Lise Foisneau soulignent différents aspects, méconnus et largement passés sous silence, de la sortie de guerre. Durant l'été 1944, lors des répressions opérées en France par la division SS Das Reich dans le Sud-Ouest, un massacre spécifique vise quatorze personnes installées dans la commune de Saint-Sixte (Loire). Cet épisode, déjà repéré, n'avait jamais été étudié dans le détail. Gilles Alfonsi (« Histoire d'un massacre, 23 juin 1944. L'exécution collective d'un collectif manouche par la division Das Reich à Saint-Sixte, dans le Lot-et-Garonne », p. XXX-XXX) produit la microhistoire originale d'un massacre de plusieurs collectifs manouches en France et éclaire ce déchaînement de violence extrême contre une population exclue et désignée par la population locale et les autorités. Lise Foisneau (p. XXX-XXX) poursuit l'étude de la sortie de guerre à travers les exécutions sommaires de nomades désignés comme collaborateurs ou espions par les forces de la Résistance. Des phénomènes semblables ont été étudiés en Slovénie et en Pologne<sup>62</sup>. Soumis à une persécution ciblée, les Roms et Sinti entrent alors en résistance contre l'oppression dont ils sont l'objet, mais aussi contre les forces d'occupation. Un capital de résistance se déploie, poursuivant des pratiques élaborées avant-guerre, et des agissements dissidents et réfractaires les désignent comme une menace pour les résistants qui combattent les forces d'occupation<sup>63</sup>. L'antitsiganisme présent au sein des forces de la Résistance en France conduit à des exécutions sommaires. En Lozère, elles concernent plusieurs dizaines de personnes dans des circonstances finement reconstituées par Lise Foisneau.

---

<sup>62</sup> Sławomir Kapralski, « Collaboration and the Genocide of Roma in Poland », in Gelinada Grinchenko et Eleonora Narvselius (dir.), *Traitors, Collaborators and Deserters in Contemporary European Politics of Memory. Formulas of Betrayal*, Londres, Palgrave, 2018, p. 215-240 ; Uroš Košir, « When Violins Fell Silent: Archaeological Traces of Mass Executions of Romani People in Slovenia », *European Journal of Archaeology*, vol. XXIII, n° 2, 2020, p. 250-271.

<sup>63</sup> Voir Lise Foisneau et Valentin Merlin, « French Nomad's Resistance 1939-1946 », in Angéla Kóczé et al. (dir.), *Roma Resistance during the Holocaust and in its Aftermath*, Budapest, Tom Lantos Institute, 2018, p. 57-102 ; Lise Foisneau, « Mass arrests and persecution of "Nomads" in France, 1944-1946: Post-Liberation purges or evidence of Anti-"Gypsyism" ? », in Celia Donert et Eve Rosenhaft (dir.), *The Legacies of the Romani Genocide in Europe since 1945*, Londres, Routledge, 2022, p. 21-37.

L'histoire matérielle des persécutions en France est abordée dans notre contribution (« Les spoliations antitsiganes sous l'Occupation. Histoire matérielle de la persécution des nomades en France, 1940-1946 », p. XXX-XXX). Cette question n'ayant jamais été envisagée, il s'agit de la toute première étude visant à interroger l'existence et la nature des spoliations dont les personnes dites nomades furent victimes en France. Elle constitue une enquête à la recherche des diverses étapes d'une spoliation qui intervient lors des fuites, des arrestations, de l'assignation à résidence ou dans les camps d'internement : cette recherche qui reste à compléter montre l'existence, dans les archives, de traces des biens consignés par les administrations, en particulier par la Caisse des dépôts et consignations. Les enjeux mémoriels, eux aussi, doivent encore être approfondis, notamment à travers l'étude des spoliations par lieux ou par période, l'examen des indemnisations et des démarches engagées en vue du titre d'« interné politique » – retenu pour l'attribution de pensions des anciens internés des camps pour nomades.

Les travaux sur la mémoire des persécutions en France sont encore assez parcellaires. L'essai pionnier d'Emmanuel Filhol, paru en 2004, interrogeait la mémoire des camps d'internement pour nomades et les obstacles qui s'élevaient encore en vue d'une reconnaissance de ces lieux parfois totalement effacés de l'espace public et mémoriel<sup>64</sup>. Depuis sa parution, la recherche a peu investi le sujet de la mémoire. Des mises en perspectives interrogent sa place dans la longue durée des persécutions et les effets à long terme d'une répression dont les traces et les conséquences sont très fortement présentes chez les témoins encore vivants et les descendants des personnes persécutées<sup>65</sup>. Une chronologie des témoignages recueillis permet de repérer les inflexions d'une mémoire en construction et les phases de silence, d'oblitération et de révélation d'une persécution dont la

---

<sup>64</sup> Emmanuel Filhol, *La Mémoire et l'Oubli. L'internement des Tsiganes en France, 1940-1946*, Paris, Centre de recherches tsiganes / L'Harmattan, 2004.

<sup>65</sup> Sylvain Aubry, « “Enough is Enough” : The Controversy over the Eviction of Roma from France and the Long Shadow of the Holocaust », *The Holocaust in History and Memory*, vol. III, 2010, p. 97-108 ; Lise Foisneau, « Sédentariser les “nomades”. Du camp de Darnétal à l'aire du Petit-Quevilly, une histoire normande », *Z. Revue itinérante d'enquête et de critique sociale*, n° 13, 2020, p. 153-158.

reconnaissance reste très incomplète<sup>66</sup>. L'histoire des mobilisations et des revendications à la fois politiques et mémorielles qui invoquent la mémoire de ces persécutions reste aussi à mener dans le détail, en étudiant par exemple les parcours de nombreuses personnalités et certains événements charnières qui ont tenté de faire reconnaître les persécutions après 1945, avec un succès souvent relatif<sup>67</sup>. De nombreux aspects restent en suspens, comme l'histoire des lieux de mémoire ou le rôle des institutions, publiques ou privées, dans la reconnaissance – ou l'absence de reconnaissance. Plusieurs études remarquables se sont penchées sur la transmission des mémoires à travers l'oralité ou l'expression artistique, en particulier littéraire, laissant de côté d'autres expressions encore peu étudiées comme le cinéma, la photographie, les arts graphiques ou les arts de la scène<sup>68</sup>. L'essai de Siv B. Lie (« Jouer pour le public : les commémorations manouches françaises du génocide rom », p. XXX-XXX) poursuit un travail original sur une histoire à la fois culturelle, sociale et politique des pratiques musicales en France, particulièrement au sein des collectifs romani<sup>69</sup>. Des textes

---

<sup>66</sup> Ilsen About, « Des témoins face à l'indifférence. Histoire des témoignages de la déportation et de l'internement des Nomades en France, 1940-1946 », *En Jeu. Histoire et mémoires vivantes*, n° 13, 2019, p. 67-82.

<sup>67</sup> María Sierra, « Creating Romanestan: A Place to be a Gypsy in Post-Nazi Europe », *European History Quarterly*, vol. II, n° 2, 2019, p. 272-292 ; Begoña Barrera, « “Nous, les artistes tsiganes”. Intellectual Networks and Cultural Spaces for Ethnic Assertion in France (1949-1989) », *European History Quarterly*, vol. LII, n° 4, 2022, p. 656-676.

<sup>68</sup> Jean-Luc Poueyto, « La mémoire de l'internement dans une communauté manouche en France », in Catherine Coquio (dir.), *L'Histoire trouée, négation et témoignage*, Nantes, L'Atalante, 2003, p. 469-488 ; Marie-Christine Hubert et Jean-Luc Poueyto, « Génocide et internement : histoire gadjé et mémoires tsiganes », in *ibid.*, p. 469-490 ; Emmanuel Filhol, « La mémoire des discriminations et persécutions envers les Tsiganes à partir de “Dites-le avec des pleurs” (1990) de Matéo Maximoff », *Études tsiganes*, n° 37, 2009, p. 32-73 ; Ulrich Baumann, « “From the Gypsy's Point of View”. Politique et mémoire au travers de la vie et l'œuvre de Matéo Maximoff », *Études tsiganes*, n° 60, 2017, p. 115-133.

<sup>69</sup> Siv B. Lie, *Django Generations. Hearing Ethnorace, Citizenship, and Jazz Manouche in France*, Chicago, University of Chicago Press, 2021 ; Siv B. Lie et Ioanida Costache, « Staging Genocide:

musicaux étudiés comme des documents à la fois artistiques et ethnologiques permettent d'écrire une histoire sensible des transmissions et de saisir la force des revendications mémorielles qui s'expriment à travers la musique.

\*\*\*

L'histoire des persécutions des Roms et Sinti en Europe de l'Ouest pose de nombreux défis aux historiens qui doivent faire face à une historiographie parfois très fragmentée et à de nombreuses lacunes. L'accès parfois difficile à la documentation historique, à des recueils constitués de témoignages, aux archives historiques mêmes qui ne comportent pas toujours d'accès référencés aux persécutions antitsiganes complique la tâche des chercheurs. Par ailleurs, l'absence d'institutions mémorielles dédiées, de centres de recherche spécialisés et de financements spécifiques conduisent aussi à un éparpillement des recherches et à des difficultés pratiques importantes<sup>70</sup>. Les travaux réunis dans ce numéro de la *Revue d'histoire de la Shoah* sont souvent le produit de recherches menées pendant des années, parfois hors des circuits académiques, avec une détermination remarquable. Ils permettent d'entrevoir de multiples pistes pour des recherches à venir et, peut-on espérer, des prolongements nombreux et divers de l'enquête historique.

---

Theatrical Remembering of the Romani Holocaust », *European History Quarterly*, vol. LII, n° 4, 2022, p. 677-698.

<sup>70</sup> Voir l'appel resté lettre morte de Benjamin Abtan, Damian Draghici, Tony Gatlif, Lívia Járóka, Beate Klarsfeld, Serge Klarsfeld et Richard Prasquier, « Il faut créer “une Fondation européenne pour la mémoire du génocide des Roms” », *Le Monde*, 26 janvier 2018.